



Le 08/12/2020  
Monsieur le Maire

Mesdames  
Messieurs

Les Conseillers Municipaux

La Suze sur Sarthe

Mesdames

, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 15 décembre 2020 à 20h30**  
**Salle des Fêtes \***

***\*Informations sur la législation et la réglementation actuelles portant sur le fonctionnement des institutions locales pendant la crise sanitaire***

*Les conseillers municipaux sont couverts par les dispositions de l'article 4 du décret du 29 octobre 2020, vous devrez donc vous munir de cette convocation sous forme numérique ou papier ainsi que l'attestation dérogatoire de sortie en cochant activité à caractère professionnel.*

*Seuls les journalistes peuvent assister à la séance du Conseil Municipal, le public n'étant pas autorisé à se déplacer.*

*Les conseillers municipaux ont la possibilité de donner pouvoir à un autre conseiller.*

*Je vous rappelle que le quorum est atteint si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Cette disposition pourrait évoluer dans les prochains jours suite au projet de loi prolongeant l'état d'urgence. Je vous tiendrais informé(e).*

*N'oubliez pas votre masque et votre stylo.*

**Ordre du jour :**

- Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Mise à jour du classement des voies communales
- Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
- Participation à la protection sociale complémentaire du personnel communal
- Décision Modificative n°4
- Contribution au SDIS pour 2021
- Remboursement cours école de danse du 1<sup>er</sup> trimestre
- Modification du règlement de l'accueil périscolaire et des mercredis récréatifs
- Modification des tarifs accueil périscolaire
- Modification des tarifs mercredis récréatifs
- Acomptes subventions Récréajeux, Football Club, Entente Sportive
- Subvention GDON pour l'achat d'un congélateur
- Convention de mise à disposition du gymnase pour l'installation de structures gonflables par JKM Loisirs
- Dérogation au repos dominical
- Questions et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs,  
, à l'assurance de mes salutations distinguées.



MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-sur-SARTHE**

☎ 02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77

Courriel : contact@lasuze.fr - Internet : www.lasuze.fr